

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 4

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Etats-Unis: l'Army se décide pour le «Piranha III 8 x 8»

A la fin novembre 2000, les forces armées américaines ont choisi le nouveau véhicule de combat des brigades légères. Il s'agit, comme prévu, du char blindé à roues LAV III (*Light Armored Vehicle*), une production canadienne sous licence de la firme suisse Mowag. Le LAV III sera construit par les entreprises canadiennes General Dynamics Land Systems et General Motors Defense. Dans un premier temps, deux versions sont prévues: une version de base comme transport de troupe et un engin d'appui mobile armé d'une pièce de 105 mm. Ultérieurement, les dix versions du Piranha III 8 x 8 devraient être construites: véhicule d'exploration, de commandement, de conduite des feux, véhicule équipé de PAL et d'autres armes, véhicule du génie et d'appui logistique. Jusqu'en 2008, 2000 en-

gins de cette famille devraient être construits. (ASMZ, février 2001)

Suède: neutralité en question

«La Suède ne pourra plus se défendre seule et sera obligée de demander une aide étrangère en cas de guerre.» Voilà ce que prétend un rapport commandé par l'Etat-major général suédois. «Ce rapport sera un élément de travail important pour développer une vision de défense», a déclaré le général Johan Kihl qui dirige le Département «Stratégie» de l'Etat-major général suédois. (TTU Europe, 15 février 2001)

Adieu à l'Union de l'Europe occidentale

A mi-novembre 2000, les Européens ont dit adieu à l'Union de l'Europe occidentale, seule organisation européenne jusqu'à présent compétente en matière de défense et qui cède l'essentiel de

Forum 2001 de la Fédération des sapeurs-pompiers

Dans le cadre de son premier congrès, la Fédération des sapeurs-pompiers organise, le 15 juin 2001 à Martigny de 13 h 30 à 17 h 30, un forum au cours duquel des personnalités de haut niveau des milieux politiques et économiques, de la gestion du sauvetage s'exprimeront sur le rôle des «organismes à feu bleu» dans la protection de la population. Un débat est prévu. Ce thème est d'une triste actualité après les intempéries catastrophiques qui ont ravagé Gondo l'automne passé. Le président de cette commune sera présent et fera part de ses expériences. Le conseiller fédéral Samuel Schmid prendra également la parole. Le Forum 2001 est public et la participation gratuite; l'inscription est obligatoire. Formulaires d'inscription à demander à la Fédération des sapeurs-pompiers, Case postale, 3073 Gümligen (fax 031/958 81 11, e-mail admin.swissfire.ch).



Piranha III 8x8 avec canon stabilisé de 25 mm.

ses prérogatives à l'Union européenne. Les dix pays membres (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni) ont mis fin aux activités quotidiennes de l'organisation après 52 ans d'existence. Une structure «résiduelle» continuera à veiller à la garantie de défense mutuelle inscrite dans le Traité de Bruxelles de 1948, à faire fonctionner le Groupe «Arme-ment» de l'Europe occidentale

(instance de coopération) et l'Assemblée parlementaire composée de parlementaires nationaux. (*Armée et Défense*, novembre-décembre 2000)

SUISSE

Munitions à l'uranium appauvri: le plutonium ne représente pas un danger supplémentaire

Le Laboratoire AC de Spiez a procédé à des mesures de plutonium dans les projectiles contenant de l'uranium appauvri. Le teneur est si faible (l'équivalent d'une livre de sucre dilué dans le lac de Thoue) qu'elle ne peut être mesurée qu'au moyen d'appareils ultrasensibles. Le plutonium décelé ne représente aucun danger supplémentaire.

RUAG Suisse renforce ses activités spatiales et industrielles

En décembre 2000, RUAG Suisse a racheté la totalité du capital-action d'Atlas Holding S.A., propriétaire de Mécanex S.A. à Nyon et de Mecanex USA Inc. La direction opérationnelle sera assurée par une entreprise de RUAG Suisse, SF Entreprise suisse d'aéronautique et de système, dont le siège est à Emmen. Mécanex est un leader européen des collecteurs-balais destinés aux satellites; ses activités comprennent également la mécanique de précision, ainsi que l'intégration d'éléments optiques, électriques et microtechniques.

Des grenades à main suisse pour l'armée britannique

Les forces armées britanniques, après une évaluation sé-

rieuse, ont décidé d'acquérir la grenade à main suisse HG 85 qui remplacera la vieille grenade L2A2, dont la version de base est utilisée depuis 1972. Douze firmes étaient en concurrence, dont des entreprises européennes, mais également d'Afrique du Sud et d'Australie. En automne 2000, un contrat a été signé avec SM Fabrique de munitions, dont le montant s'élève à 20 millions de francs suisses. Une première tranche de 35000 grenades doit être livrée en mars 2001. Le contrat porte sur 363000 grenades destinées à l'instruction et à l'engagement réel, auxquelles s'ajoutent 46000 grenades de manipulation réutilisables et 500000 «pétards». (ASMZ 1/2001)

Derniers adieux....

■ Au divisionnaire Pierre Godet

Homme de la terre, le divisionnaire Pierre Godet était très attaché à son pays et plus particulièrement à son canton et à la commune d'Auvernier.

Mais quel était l'homme, l'officier? Tout à la fois attachant et impénétrable, il fallait bien le connaître pour pleinement l'apprécier. Et cela n'était pas facile, car il ne se livrait que lentement et peu. On a fréquemment parlé de sa «froideur». L'apparence pouvait laisser cette impression en raison de son caractère bien trempé et entier. Le métier des armes, en particulier la conduite des hommes, ont été pour lui la confirmation de l'option qu'il avait retenue étant plus jeune. Pierre Godet fut un chef exemplaire. Aucun artifice dans son

attitude; elle était naturelle. Grâce à son caractère de fonceur, il savait enthousiasmer la troupe ainsi que les officiers de son état-major. Attentif aux échanges de vue, il donnait son avis avec une autorité innée. Il savait être courtois, pour autant que les arguments invoqués, contrairement aux siens, aient été mûrement réfléchis et justifiés.

Dans l'intimité pourtant, il était tout autre que beaucoup ne l'imaginaient: peu enclin aux épanchements, mais cordial et sensible.

Il contait à ravir de savoureuses anecdotes. En amitié il était exemplaire: d'une loyauté totale et d'une fidélité sans défaillance. Il avait toutefois comme tout un chacun ses qualités et quelques ombres. En effet, il valait mieux être dans ses bons papiers que l'inverse, car il faisait rarement marche arrière. Officier général, il inspirait le respect des troupes qu'il commandait et il aimait profondément sa patrie.

Ses amis garderont le souvenir d'un chef aimé, aussi exigeant envers lui-même qu'envers ses subordonnés. (Lt-col René Tschanz, ancien de l'EM div camp 2)

■ Au divisionnaire Henri Butty

C'est à l'âge de 75 ans que le divisionnaire Henri Butty nous a quittés. Natif de Rueyres-les Prés, il obtenait, après des études universitaires et plusieurs stages, une licence en droit. Jeune officier, il opta pour la carrière militaire comme instructeur d'infanterie. Sur le plan professionnel il

commanda en particulier les écoles de recrues antichars à Yverdon et les écoles d'officiers d'infanterie à Yverdon.

Gravissant les grades jusqu'à celui de divisionnaire, commandant successivement une compagnie au bataillon de fusiliers de montagne 14, le bataillon de fusiliers de montagne 15, le régiment d'infanterie 1, la division de campagne 2 et la zone territoriale 1. En alternance avec des services d'état-major, il occupa des postes d'officier supérieur adjoint au régiment d'infanterie de montagne 7 et de chef d'état-major à la zone territoriale 1.

En 1968, alors qu'il suivait l'Ecole militaire de Fort Bening (USA), il sortait miraculeusement d'un grave accident d'hélicoptère. Grâce aux soins intensifs des médecins américains, il retrouve rapidement la santé.

Le divisionnaire Butty était cet officier, ce chef que l'on aimait rencontrer n'importe où et n'importe quand. Au centre de son action de commandement, il avait placé l'homme, l'être humain. Pour lui, la conduite des hommes était sacrée, elle était en lui comme un virus qu'il transmettait à bon escient. Il s'est attaché la confiance de ses chefs comme celui de ses subordonnés, sachant exiger sans jamais compromettre son autorité.

Il était avant tout un homme de terrain, près des hommes afin de les voir à l'œuvre dans la pratique de leurs tâches et pour leur apporter conseils et soutien. Ti-

reur passionné, il avait introduit pour ses troupes le «Butty-Schuss» que chaque soldat devait tirer avec son arme personnelle à l'entrée au service.

Le divisionnaire Butty a su inculquer un esprit de corps reflétant un puissant facteur d'unité, de dynamisme et d'enthousiasme. Il a donné à ses Grandes Unités – division de campagne 2 et zone territoriale 1 – la force morale qui naît de la confiance qu'on sait inspirer à ses subordonnés. Il a su épouser son époque avec conviction et persuasion en préparant ses troupes à assumer les plus grandes responsabilités, en partageant avec elles leurs satisfactions mais aussi leurs soucis.

Vous méritez gratitude, respect et reconnaissance. Le Pays vous doit beaucoup. Grand merci!
(Div André Liaudat)

■ Au colonel EMG Lüthy

Le 2 février, le colonel EMG Pierre-André Lüthy nous a quittés à 47 ans, en pleine force de l'âge, dans l'exercice de ses fonctions d'instructeur militaire à Walenstadt. Aucune défaillance de santé, aucun signe avant-coureur, rien ne laissait supposer un départ aussi subit. Il ne nous reste qu'à tourner les pages d'une vie certainement trop courte mais qui n'a pas manqué d'intensité.

A l'Ecole normale de Neuchâtel déjà, la destinée professionnelle de Pierre-André Lüthy était tracée. Il voulait devenir officier

instructeur. L'objectif a été atteint. Sur le plan de son engagement de milicien, il commandait le régiment d'infanterie 8. Cette vie militaire, qui le conduisait sans cesse sur les quatre chemins de l'Helvétie et même de l'étranger, ne l'a pas empêché de mener une vie de couple et familiale heureuse avec son épouse et ses deux fils dont il était particulièrement fier. Sa sociabilité l'a également amené à s'engager dans la vie publique comme membre du Conseil général de Boudry et au sein de plusieurs sociétés. Tant sur le plan militaire que civil, le colonel Lüthy a toujours porté une grande attention aux personnes qu'il croisait sur son chemin, capable de cultiver une réelle amitié avec quiconque, par delà les divergences d'idées ou le statut social des personnes formant son entourage.

Quelques lignes seulement pour évoquer une personnalité aussi riche, c'est trop peu. Et pourtant s'il était encore là, il dirait «N'en ajoute pas trop!» Il est difficile de tourner ses regards vers le passé pour évoquer la vie d'un homme qui a, au contraire, toujours su aller droit devant avec autant de détermination que de doigté, lui qui, face aux difficultés, répondait toujours par sa formule proverbiale «Allez, maintenant on y va!» L'aumônier ne peut s'empêcher de confesser que cette formule garde tout son sens, dans l'étroit passage de la mort où le col Lüthy s'est engagé. (cap Pierre Wyss, aum chef S div camp 2).